

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 7 novembre 2016 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2016-10-17

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois d'octobre de l'an deux mille seize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Monsieur Yves Arcouette a motivé son absence.

Rs.2016-10-359

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 octobre 2016 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.8 Offre de service de Grenon Hogue Ass., architectes paysagistes.

REPORTER :

L'item 5.2

L'item 5.7

L'item 15.2 est jumelé avec l'item 15.1

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-360

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 OCTOBRE 2016.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 octobre 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du

03 octobre 2016 rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.....Dépôt de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2017.

Le conseil prend acte.

CORRESPONDANCE.

Rs.2016-10-361

LETTRE DU CLUB 3 & 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC.

Attendu que monsieur Sylvain Gilbert, directeur de la signalisation du Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc., soumet une demande d'autorisation de traverses municipales et de circulation longitudinale sur certaines rues, routes et rangs, pour la saison 2016-2017, selon les plans déposés à la Ville;

Attendu que monsieur Gilbert a confirmé par écrit, le 13 septembre 2016 que les traverses demeurent aux mêmes endroits que l'an passé, sauf une demande pour le 5^e Rang, qui demande de pouvoir l'emprunter sur une longueur de 450m ;

Attendu que monsieur Gilbert soumet également une demande à la Ville pour recevoir l'appui de cette dernière pour l'entretien de la signalisation afin qu'elle demeure adéquate pour la sécurité des quadistes;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise le Club 3 & 4 roues du comté Johnson inc. à circuler sur certaines rues, routes et rangs de la municipalité et accepte, sur respect des normes du ministère des Transports, les demandes de traverse, pour la saison 2016-2017, selon les plans déposés à la Ville;

Que l'installation et l'entretien de la signalisation routière nécessaires aux demandes de traverses sont à la charge du Club de 3 & 4 roues du comté de Johnson inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-362

DEMANDE DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA 7^E CAMPAGNE OPÉRATION NEZ ROUGE.

Attendu que le comité organisateur de la 7^e campagne Opération Nez Rouge parrainée par Omnibus de la région d'Acton, tiendra sa conférence de presse pour annoncer leur évènement le 3 novembre prochain à la salle 4 du centre sportif d'Acton Vale;

Attendu que le comité organisateur demande à Ville d'Acton Vale, la possibilité que la location de la salle 4 soit gratuite, afin de réserver leurs fonds aux dépenses directes de la campagne 2016;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que le comité organisateur s'informe auprès du directeur des Services culturels et sportifs, Stéphane Chagnon, afin de connaître les disponibilités pour les salles réservées aux organismes, pour que puisse avoir lieu la conférence de presse de la 7^e campagne Opération Nez Rouge et ce, en vertu de la politique de tarification en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

...L'item 5.2 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2016-10-363

RÉSOLUTION RELATIVE AU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017.

Attendu que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2017 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que le conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2017, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-364

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AMENDÉE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX.

Attendu qu'il y a lieu de modifier l'entente relative à des travaux municipaux entre la Ville d'Acton Vale et Messieurs Patrick Denis et Maxime Desmarais;

Attendu que l'article 11.1 est ajouté à l'article 11 de ladite entente soit :

La Ville assume également le coût suivant :

- ***un montant de 2 500 \$ pour les honoraires professionnels (ingénieurs) sera versé au promoteur relativement aux plans pour l'ajout d'égouts sanitaires pour le développement de 8 lots.***

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente à intervenir et ce, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-365

MANDAT POUR LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION D'UN ACTE DE CONSENTEMENT DE SERVITUDE À INTERVENIR AVEC MESSIEURS PATRICK DENIS ET MAXIME DESMARAIS.

Attendu que la Ville veut faire publier un acte de consentement de servitude d'égout sanitaire sur les lots 5 098 386, 5 098 385, 5 098 384, 5 098 383, 5 098 382 5 098 381 et 5 098 380 cadastre du Québec, rue d'Acton, appartenant à messieurs Patrick Denis et Maxime Desmarais

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour la rédaction et la publication de l'acte de consentement de servitude d'égout sanitaire;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

De mandater Me François Deslandes, notaire pour la rédaction et la publication d'un acte de consentement de servitude d'égout sanitaire sur les lots 5 098 386, 5 098 385, 5 098 384, 5 098 383, 5 098 382 5 098 381 et 5 098 380 cadastre du Québec, rue d'Acton, appartenant à messieurs Patrick Denis et Maxime Desmarais;

D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-366

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA FIN D'UNE ENTENTE – OPÉRATION DE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE, CONTRÔLE ANIMALIER.

Considérant l'article 12 du protocole d'entente intervenu entre la Ville d'Acton Vale et La Fondation Caramel;

Considérant l'article 2125 du Code civil du Québec;

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice

Dumont et il est résolu :

De mettre fin à l'entente intervenue entre la Ville d'Acton Vale et La Fondation Caramel pour l'opération de la fourrière municipale, contrôle animalier;

Que ladite entente prend fin le 31 décembre 2016;

Qu'en vertu de l'article 12 de l'entente, La Fondation doit remettre à la Ville d'Acton Vale tous les documents, les formulaires, les constats d'infraction, les rapports ou les licences encore en sa possession.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 5.7 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2016-10-367

OFFRE DE SERVICES DE GRENON HOGUE ASS, ARCHITECTES PAYSAGISTES.

Attendu que Grenon Hogue Ass., architectes paysagistes offre ses services pour la mise en valeur des abords routiers et de la signalisation – Routes 116 et 139;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

De mandater la firme Grenon Hogue Ass., architectes, pour la mise en valeur des abords routiers et de la signalisation – Route 116 et 139, selon l'offre de services datée du 14 octobre 2016, soit 19 478 \$, plus taxes;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, le paiement d'un montant suffisant pour la mise en valeur des abords routiers et de la signalisation – Routes 116 et 139, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-610-00-419, à Grenon Hogue Ass., architectes paysagistes;

D'autoriser l'utilisation du solde excédentaire de la réserve d'opération afin de financer cette dépense;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport des départements suivants :

- a) Service incendie
- b) Bibliothèque.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats

municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2016-10-368

RÉSOLUTION POUR AUTORISER VICKY LESSARD À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LE SERVICE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que le 27 novembre 2016 aura lieu l'évènement d'accueil des nouveaux arrivants au Centre Sportif d'Acton Vale;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit servir des boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'autoriser Vicky Lessard, à présenter une demande de permis pour le service de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de cet évènement le 27 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-369

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE ACCIDENTS ET VIE DES POMPIERS VOLONTAIRES.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser le renouvellement et le paiement, à même le poste budgétaire 02-220-00-420, de l'assurance accidents et vie (police no. 1LN70) des pompiers volontaires de la Ville d'Acton Vale avec la SSQ, Société d'assurance inc. pour une prime annuelle de 1 825 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-370

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE TOURNOI NOVICE/ATOME/PEE-WEE ACTON VALE.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi de hockey du 28 novembre au 11 décembre 2016;

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-970 au Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale, 26^e édition;

D'autoriser la directrice générale ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi Novice/Atome/Pee-Wee Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...L'item 15.2 est jumelé avec l'item 15.1.

....VARIA

Rs.2016-10-371 **VOTE DE FÉLICITATIONS AUX POMPIERS POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de féliciter Joël Perron et les pompiers pour l'organisation de la journée portes ouvertes à la caserne le 15 octobre dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-372 **VOTE DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DES LIONS D'ACTON VALE.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de féliciter le comité organisateur des Lions d'Acton Vale pour leur 60^e anniversaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-10-373 **VOTE DE FÉLICITATIONS À STÉPHANE THÉRIAULT.**

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de féliciter monsieur Stéphane Thériault pour sa nomination lors de la soirée reconnaissance montréalaise en loisir et en sport 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

La période de questions débute à 20 h 10.

M. Antonin Richard	• Demande si la rue Gauthier sera pavée cette année.
M. Pierre Bond	• Demande en quoi consiste le point 5.2 de l'ordre du jour.

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière certifiée par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date